



Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du Jeudi 3 Mai 2018

Membres du Bureau en exercice : 37

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle du 1^{er} étage de la CAGB à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB puis sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU, 1^{er} Vice-Président

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.2.1, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 6.1, 7.1, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 4.1, 4.2

La séance est ouverte à 18h05 et levée à 20h10.

Etaient présents : M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Gabriel BAULIEU, M. Michel LOYAT, Mme Françoise PRESSE, M. Robert STEPOURJINE, M. Pascal CURIE, M. Jean-Yves PRALON, M. Dominique SCHAUSS, Mme Elsa MAILLOT, M. François LOPEZ, Mme Martine DONEY, M. Jacques KRIEGER, M. Christophe LIME, M. Serge RUTKOWSKI, Mme Sylvie WANLIN, M. Alain LORIGUET, Mme Catherine BARTHELET, M. Emmanuel DUMONT, M. Pierre CONTOZ, M. Fabrice TAILLARD, M. Yves MAURICE, M. Michel JASSEY, M. Gilles ORY, M. Nicolas BODIN, Mme Marie ZEHAF (à partir du 3.4)

Etaient absents : M. Alain BLESSEMAILLE, M. Jean-Paul MICHAUD, Mme Karima ROCHDI, M. Yoran DELARUE, M. Anthony POULIN, M. Bernard GAVIGNET, M. Marcel FELT, M. Daniel HUOT, M. Pascal DUCHEZEAU, M. Pascal ROUTHIER, M. Thierry MORTON, Mme Catherine THIEBAUT

Secrétaire de séance : M. Pierre CONTOZ

Procurations de vote :

Mandants : A. BLESSEMAILLE, A. POULIN

Mandataires : D. SCHAUSS, F. PRESSE

Délibération n°2018/004133

Rapport n°4.1 - Rencontres nationales des Conservatoires botaniques à Besançon - Attribution d'une subvention au Conservatoire botanique national de Franche-Comté

Rencontres nationales des Conservatoires botaniques à Besançon - Attribution d'une subvention au Conservatoire botanique national de Franche-Comté

Rapporteur : François LOPEZ, Vice-Président

Commission : Développement durable

Inscription budgétaire	
BP 2018 et PPIF 2018-2022 « Biodiversité »	Montant prévu au BP 2018 : 60 000 € Montant de l'opération : 3 260 €

Résumé :

L'Agence française pour la biodiversité a retenu l'agglomération bisontine pour accueillir les rencontres des conservatoires botaniques nationaux. L'évènement, qui dure 3 jours, a rassemblé 15 conservatoires. Le Conservatoire botanique national de Franche-Comté sollicite une subvention de 3 260 € pour l'organisation de la manifestation.

I. Rencontres des Conservatoires botaniques nationaux

L'Agence française de la biodiversité (AFB) organise les rencontres des conservatoires botaniques nationaux. Elle a choisi Besançon et son agglomération pour accueillir les trois jours de séminaire et visites de terrain. Son choix vient faire écho à la création à Besançon de l'Agence régionale de la biodiversité (ARB), ainsi qu'au positionnement des services administratifs en charge de la biodiversité.

Les 180 participants (environ 900 nuitées) sont des élus, salariés des 11 conservatoires botaniques actuels et 6 émergents de métropole et d'outre-mer, des représentants du Ministère de la transition écologique et sociale, ainsi que de l'Agence française de la biodiversité. Ils se sont réunis à Besançon du 4 au 6 avril 2018 pour :

- permettre au personnel des conservatoires de se rencontrer,
- conforter l'AFB dans son rôle de coordination des conservatoires,
- offrir un temps de réflexion stratégique (travail en ateliers),
- permettre aux groupes techniques et instances de travailler ensemble.

Des visites de terrain étaient également prévues sur les collines, les vallées du Doubs et de la Loue.

C'est le Conservatoire botanique national de Franche-Comté - Observatoire régional des invertébrés (CBNFC-ORI) qui avait la charge de l'organisation au niveau local.

II. Budget prévisionnel de l'opération

Dépenses	Montant TTC
Restauration	15 000 €
Edition	3 000 €
Prise en charge d'invités	5 000 €
Location salle	2 500 €
Divers frais d'accueil et matériel	1 300 €
Temps de préparation des rencontres	1 380 €
TOTAL	28 180 €

Recettes	Montant	
<i>Subventions</i>		
Agence Française de la Biodiversité	23 540 €	83.5 %
Grand Besançon	3 260 €	11.5%
<i>Autofinancement CBNFC</i>	1 380 €	5%
TOTAL	28 180 €	100%

Pour l'organisation de la manifestation, le CBNFC-ORI sollicite le Grand Besançon pour une subvention exceptionnelle de 3 260 €.

Mmes F. PRESSE (2), conseillère intéressée, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- prend connaissance de la demande du CBNFC-ORI,
- se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 3 260 € au Conservatoire botanique national de Franche-Comté.

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 25

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 2

Préfecture du Doubs

Reçu le 22 MAI 2018

Contrôle de légalité

